



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **16 décembre 2019**

Délibération n° 2019-3954

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Grande réserve de Xingu (Brésil) - Attribution d'une subvention d'aide d'urgence à l'association Forêt vierge

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

**Rapporteur** : Monsieur le Conseiller délégué Vincent

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 164

Date de convocation du Conseil : mardi 26 novembre 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 18 décembre 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burrucand, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Hugué, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, M. Llung, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à Mme Runel), Bernard (pouvoir à M. Eymard), Mme Balas (pouvoir à Mme de Lavernée), M. Bousson (pouvoir à M. Suchet), Mmes Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Leclerc (pouvoir à M. Petit), MM. Martin (pouvoir à M. Girard), Moretton (pouvoir à M. Jeandin), Piegay (pouvoir à M. Germain), Sannino (pouvoir à Mme Laurent).

Absents non excusés : MM. Vesco, Aggoun, Genin, Passi.

**Conseil du 16 décembre 2019****Délibération n° 2019-3954**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Grande réserve de Xingu (Brésil) - Attribution d'une subvention d'aide d'urgence à l'association Forêt vierge**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 21 novembre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La forêt amazonienne s'étend sur environ 6 millions de km<sup>2</sup> et 9 pays dont 60 % au Brésil. Elle est l'une des principales sources d'oxygène de la planète car elle absorbe 2,2 milliards de tonnes de carbone chaque année. En 10 ans, pour cause de déforestation massive qui a atteint son niveau le plus haut en 2019, elle s'est rétrécie de 500 000 km<sup>2</sup>, soit environ l'équivalent de la surface de la France.

La grande réserve de Xingu, d'une surface de 180 000 km<sup>2</sup>, qui inclut le Parc national du Xingu, située dans les états du Mato Grosso et du Para au Brésil, abrite 18 tribus indiennes pour une population totale de 12 000 habitants. Cette réserve subit aujourd'hui une très forte pression de la part des entreprises minières, des entreprises agro-alimentaires, du braconnage et doit faire face à d'importants feux de forêt comme ceux de l'été 2019. La disparition de cet écosystème impacte directement l'habitat et donc la survie des tribus qui se retrouvent en situation d'urgence humanitaire.

Depuis 4 décennies, le cacique Raoni lutte au quotidien pour sauver la forêt amazonienne qui l'a vu naître. Il vient d'effectuer une campagne à travers l'Europe afin de lever des fonds pour réhabiliter en urgence le périmètre de sécurité de la grande réserve de 1 700 km.

L'association Forêt vierge, créée en 1989, a pour objectif la protection des forêts primaires et des peuples qui y vivent, la sensibilisation d'un large public à la déforestation et à ses conséquences. Elle intervient notamment afin de récolter des fonds au bénéfice des peuples de la grande réserve de Xingu.

Les fonds récoltés par l'association Forêt vierge depuis mai 2019 vont permettre de mettre en œuvre une 1<sup>ère</sup> série de mesures d'urgence pour la protection de la réserve et donc la survie de ces tribus. L'utilisation concrète de ces fonds sur le territoire de la grande réserve de Xingu sera mise en œuvre par l'Institut Raoni pour le bas Xingu et l'association Raitana pour le haut Xingu, tous 2 basés au Brésil.

Cette 1<sup>ère</sup> phase de mesures d'urgence évaluée à 414 927 € vise à remplacer ou remettre en place :

- 1 500 panneaux et bornes indiquant clairement les limites de la réserve,
- une surveillance des limites grâce aux images satellites et postes de contrôles, équipés de drones afin d'empêcher les incursions illégales,
- des formations d'équipes pour l'utilisation du matériel,
- des coupe-feux, essentiels pour empêcher la propagation des incendies de plus en plus fréquents, comme ceux de l'été 2019, suite au dérèglement du régime des pluies, lui-même conséquence de la déforestation.

Une action de sensibilisation sera également prévue sur le territoire lyonnais.

L'article L 1115-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit que, dans le respect des engagements internationaux de la France, les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent mettre en œuvre ou soutenir toute action internationale annuelle ou pluriannuelle de coopération, d'aide au développement ou à caractère humanitaire.

La Métropole de Lyon entend naturellement contribuer à la mobilisation de solidarité internationale envers les peuples de la grande réserve de Xingu par l'attribution d'une subvention d'aide d'urgence de 50 000 € à l'association Forêt vierge.

Le versement de cette subvention interviendra en une fois, après signature de la convention et à la réception d'un appel de fonds.

Il est donc proposé au Conseil l'attribution d'une subvention d'un montant de 50 000 € à l'association Forêt vierge pour la mise en œuvre de son intervention.

Il est également proposé au Conseil d'autoriser le reversement de cette subvention par l'association Forêt vierge à part égale à l'Institut Raoni pour le bas Xingu et à l'association Raitana pour le haut Xingu ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

#### **DELIBERE**

##### **1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention d'aide d'urgence d'un montant de 50 000 € au profit de l'association Forêt vierge,

b) - la convention à passer entre la Métropole et l'association Forêt vierge définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention et autorisant son reversement à part égale à l'Institut Raoni et à l'association Raitana.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 50 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2019 - chapitre 65 - opération n° 0P02O1920.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 18 décembre 2019.**